Elections législatives. — Circonscription de Mont-de-Marsan

Citoyennes, Citoyens,

L'Assemblée Nationale a été mise en congé par le Général de GAULLE après la démonstration de son incapacité de remplir la mission que les Français lui avait confiée.

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour l'élection du 23 Novembre qui va désigner un Parlement capable d'assurer la bonne gestion de la Nation dans le cadre tracé par la Constitution qui vient d'être adoptée.

MA POSITION SUR LES GRANDS PROBLEMES

1° L'ALGERIE :

Avec le Parti Radical-Socialiste renouvelé et enfin uni, j'approuve les perspectives de développement économique et de promotion des masses musulmanes contenues dans le discours de Constantine du Général de GAULLE.

2° COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE :

Il faut réaliser rapidement une Communauté française faisant fi des différences de race et de religion et de l'éloignement matériel des pays constitutifs et qui prospèrera, unie aux nations voisines, entre les deux blocs rivaux.

3° LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE :

Seule l'unité européenne permettra à chacun des peuples qui la composent de faire face aux menaces économiques et politiques qui se sont fait jour dans le monde et amènera une rapide promotion économique et sociale des peuples sous-évolués, notamment des peuples africains dont le lien avec l'Europe sera indispensable. Maintien et développement de l'alliance Atlantique où la France, refusant de jouer un rôle apparemment subalterne, gardera la place d'alliée à part entière que le Général de Gaulle a su lui rendre auprès des Gouvernements Américain et Anglais. Adaptation urgente de notre économie au Marché Commun pour supprimer les menaces qui planent sur nous d'invasion de produits et de capitaux étrangers ; mesures de sauvegarde.

4° POLITIQUE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE :

Le Parti Radical-Socialiste défendra l'économie privée et la libre entreprise par :

a) — la poursuite de l'expansion économique et du progrès social, l'élévation du niveau de vie, la lutte contre la récession et le chômage,

— par une politique d'équilibre des finances publiques (suppression des dépenses sans rendement, développement des investissements dont la rentabilité sera sûre, diminution du train de vie exagéré de l'Etat),

— par une réorganisation et un développement systématique de notre commerce extérieur.

— par le développement intense de la productivité dans les domaines public et privé. Mise en œuvre d'une politique de crédit conforme aux nécessités de l'essor de l'Economie nationale, notamment en abandonnant les mesures de restriction quantitatives qui paralysent l'expansion des petites et moyennes entreprises artisanales, commerciales, industrielles et agricoles, ce qui transformera notre appareil de production.

Ainsi seront dégagées sans inflation les ressources nécessaires aux mesures d'ordre social qui donneront aux travailleurs de toute condition une meilleure sécurité, une meilleure justice à l'égard de leur travail, de la maladie, de la vieillesse, de leur promotion sociale et de celle de leurs enfants. Abaissement de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans, avec un montant qui permettra de vivre décemment et libèrera des places nombreuses pour les jeunes.

b) Aide à la jeunesse : On lui a donné la vie, elle a le droit de trouver du travail. Création d'usines, réorganisation générale du système économique pour lui assurer emploi et salaire. - Aide aux jeunes ménages.

c) Développement de la construction : Comment un pays qui se prétend social laisse-t-il dans leur misère des millions de Français qui n'ont pas l'élément fondamental du bien-être et du progrès social : un toit décent.

d) Réforme fiscale par l'impôt à la base : Il fera disparaître déclarations, vérifications, contrôles, fera renaître l'esprit d'entreprise, stimulera la production, assurera la stabilité du pouvoir d'achat par l'abaissement du coût de la vie et l'élévation de son niveau. Statut de l'artisanat. Elargissement immédiat de la notion d'artisan fiscal. Relèvement à un chiffre décent du salaire fiscal du chef d'entreprise et du conjoint. Suppression de la patente.

e) Rétablissement d'une stricte égalité dans les conditions de la concurrence. Suppression du protectionnisme économique contraire à la baisse du coût de la vie.

f) Mesures sociales : Réforme libérale de la Sécurité Sociale, garantie des retraites, garantie de la vie familiale en cas de chômage. Assurance-chômage. Droits des Vieux, Anciens Combattants et Victimes de guerre.

g) Au service des Départements et des Communes : extension de leurs prérogatives, de leurs moyens d'action et de leur autonomie de gestion. Développement de leurs ressources budgétaires. Elargissement de leur champ d'activité dans le domaine économique.

5° AGRICULTURE :

Notre programme est d'assurer aux producteurs agricoles les mêmes possibilités d'expansion, les mêmes droits à l'amélioration du niveau de vie qu'aux autres Français.

Caisse de calamités agricoles. — Elévation du plafond des prêts à intérêt réduit (habitat rural et long terme) pour installation des jeunes agriculteurs et artisans ruraux. - Améliorer les commodités de la femme à la campagne. - Accélération des prêts aux Communes - Adductions d'eau - Défense de l'armagnac, foies gras, poulets, etc...

Les décrets Gaillard de Septembre 1957 sont une charte et une base de départ. Ils ont pour but :

1° D'HARMONISER LES PRODUCTIONS ET DE LES ORIENTER GRACE AU PRIX D'OBJECTIF ;

2° DE STOPPER L'EXODE RURAL et conserver à la terre une population active suffisante pour assurer un équilibre démographique ville-campagne ;

3° D'assurer la sécurité du revenu agricole par l'organisation des marchés, l'organisation et le financement du stockage des produits ;

4° Protection contre les calamités assortie du libre choix de leur assurance par les agriculteurs ;

5° L'égalité des conditions sociales (sécurité et retraite) avec les autres catégories de travailleurs ;

6° Le progrès dans l'agriculture par une meilleure formation professionnelle, le développement des centres d'études techniques et de vulgarisation.

Le Parti Radical-Socialiste veut donner aux agriculteurs une perspective et une sécurité en même temps que préparer l'agriculture à mieux répondre aux besoins de la consommation intérieure et de l'exportation.

6° L'ENSEIGNEMENT :

Je suis respectueux de toutes les croyances dans le cadre d'une République laïque, ainsi que l'a définie l'article I de la Constitution votée par la très grande majorité des Français.

Nécessité impérieuse de faire un effort intense pour les Constructions scolaires et l'augmentation du nombre de maîtres. Modification des programmes conformément au plan BILLERES.

LES INTERETS DE LA CIRCONSCRIPTION

Le programme que je soumets aux organisations économiques landaises et que je compte réaliser avec leur indispensable collaboration est le suivant :

Nécessité urgente d'une expansion économique pour stopper la désertion de la forêt, problème crucial qui est à la base du marasme landais. Création de nouveaux emplois productifs de nouvelles richesses. Nouvelles cultures - Ovins - Equipement en eau, électricité.

1° Industries de transformation indispensables dans le désert forestier, pour assurer du travail et ranimer l'artisanat et le commerce, base de la vie de nos villages. - Création d'usines de fabrication de dérivés du maïs (furfurol).
2° Aide accrue à l'équipement hôtelier pour favoriser le Tourisme, première richesse de la France et tout particulièrement de notre région.
3° Mise en efficacité du Centre d'Expansion Bordeaux-Sud-Ouest.

LE PROBLEME DE LA GEMME :

— Rendre le gemmage rentable en assurant le minimum vital aux résiniers par une Caisse de compensation.
— Aide (prêt à faible intérêt, déduction d'impôt pour investissements), pour la modernisation de l'industrie des résineux. Réorganisation de la commercialisation des produits résineux pour trouver de nouveaux débouchés et obtenir de meilleurs prix.
— Incorporation au plan d'Equipement National de l'implantation d'usines nouvelles utilisant les produits résineux que nous vendons à l'étranger.
— Expérimentation définitive du gemmage activé et généralisation selon le résultat.
— Création d'une Ecole forestière pour former les sylviculteurs et les techniciens des résineux et du bois.
— Utilisation de la distillerie nationale désaffectée de Morcenx.

BOIS. — Diminution des taxes, réorganisation du Fonds Forestier National — Défense des Bois landais.
Statut des pompiers forestiers en panne depuis 1947 à réaliser d'urgence.

MESURES CONCERNANT LA CHASSE ET LA PECHE :

La chasse étant la seule distraction rurale, elle doit rester démocratique et libérale.

Nécessité de l'assouplissement des réglementations trop restrictives. - Extension aux Landes des tolérances pratiquées dans les départements voisins. - Opposition à la législation envisagée de classer comme gibier le sanglier destructeur de nos récoltes. - Pollution des rivières.

LANDAISES ET LANDAIS,

Le Parti Radical-Socialiste met au service du pays des hommes jeunes et neufs, ainsi qu'une tradition de bon sens et de fermeté qui s'identifie à l'histoire même de notre démocratie.

Je vous propose — cela est mon devoir — de me mettre entièrement à votre service. Si je suis élu, j'examinerai avec bienveillance toutes vos requêtes, j'appuierai vos démarches, et celles de vos Maires. Je répondrai à toutes vos lettres, comme il est normal pour un représentant du peuple.

Par votre Oui du 28 Septembre, vous avez manifesté votre volonté de changement dans les institutions. Mais à quoi servirait votre vote si les mêmes Parlementaires coupables de tant d'erreurs et de faiblesses, que la Nation vient de condamner, étaient chargés de guérir les maux dont ils sont les auteurs et qui ont failli conduire notre pays à l'abîme ?

C'est pourquoi, je vous demande de vous détourner d'eux, de voter pour un homme nouveau, pour un Landais d'origine connaissant bien vos problèmes.

Je vous assure de mon dévouement, de ma volonté de « SERVIR ». Merci de votre confiance.

VIVE LE DEPARTEMENT DES LANDES ! VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Henri LACOSTE

Membre du Conseil National du Commerce
Membre du Bureau de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
Président de l'Union départementale des Syndicats d'Initiative des Landes
Président du Groupement des Détaillants Montois
Président de la Foire-Exposition de Mont-de-Marsan
Ancien Juge au Tribunal de Commerce, Membre de la Chambre de Commerce
Ancien Président du Stade Montois (Rugby) - Président du Judo-Club Montois
CONSEILLER MUNICIPAL DE MONT-DE-MARSAN

Candidat Républicain Radical et Radical-Socialiste

Suppléant :

Hector DUPOUY

Exploitant forestier - Maire de Saint-Justin
Combattant 1939-40 - Mutilé de guerre
Vice-Président de la Section Départementale des Evadés de guerre
RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Impr. Générale, Mont-de-Marsan